155
ACADÉMIE ROYALE DE CHIRURGIE
6 N
3 fr

A Versailles Le 18. may 1778

M. le Comte de Miromenil, Monsieur,
désireroit que le Sr. le febvre ancien chirurgien
major du Regiment de Guyenne put obtenir
la demande qu'il fait d'être decoré de la croix
de St. Roch dont l'ordre à ce qu'il prétend
a été institué pour servir de distinction à
ceux de son art qui comme lui, ont exercé
pendant longtems les fonctions de chirurgien
major. Comme cet établissement m'est
inconnu et que j'ignore à qui appartient la
dispensation des graces. Je vous prie, Monsieur,
de vouloir bien m'en procurer l'éclaircissement,
afin que je puisse indiquer au Sr. le febvre
la marche qu'il doit tenir pour cet effet.

J'ay l'honneur d'être avec un parfait
attachement, Monsieur, votre très humble
et très obeissant serviteur.

de Charrin.

M. Louis.

ARC 27 d 1 n° 20